



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois



Rapport d'activité 2021

Composition du comité

Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente

Mme Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente, jusqu'au 30 juin

Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, membre jusqu'au 30 juin et Vice-Présidente dès le 1^{er} juillet

M. Eduardo Camacho-Hübner, Municipal à Chavannes-près-Renens, membre depuis le 1^{er} juillet

M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, Caissier

M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, Secrétaire

Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, Membre

M. Alain Plattet, Chef de service à Chavannes-près-Renens, Membre

Mme Marine Stäheli, Cheffe de service à Saint-Sulpice, Membre depuis le 1^{er} août

Délégués des communes à l'Association

Jusqu'au 30 juin 2021 (législature 2016-2021) - 18 membres

Pour la Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Ariane Augsburgers Apothéloz et Gerardina Rigamonti, MM. les Conseillers communaux Florian Ruf et Sébastien Richoz et M. le Syndic Jean-Pierre Rochat.

Pour la Commune d'Ecublens (8) :

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Maria Gordillo, Alice Krug et Silvana Passaro, Mme Stéphanie Baillargues, Comité APE Ecublens, MM. les Conseillers communaux Didier Realini et Samuel Karlen et M. le Syndic Christian Maeder.

Pour la Commune de Saint-Sulpice (4) :

Mme Anne Merminod, Conseillère municipale, Mmes les Conseillères communales Alice Kaeser Moser, Evelyne Comte, et M. le Syndic Alain Clerc.

Depuis le 1^{er} juillet 2021 (législature 2021-2026) - 18 membres

Pour la Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

M. Eduardo Camacho-Hübner, Conseiller municipal, Mmes les Conseillères communales Gerardina Rigamonti, Corinne Rochat et Sandra Thelin, M. Florian Ruf, Conseiller communal et Mme la Syndique Loubna Laabar.

Pour la Commune d'Ecublens (8) :

Mmes les Conseillères municipales Pascale Manzini, et Sylvie Pittet Blanchette, Mmes les Conseillères communales Deborah Demontis, Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci et Taisia Terrettaz, M. Rubén Segovia, Comité APE Ecublens, M. Didier Realini, Conseiller municipal.

Pour la Commune de Saint-Sulpice (4) :

Mmes les Conseillères municipales Anne Merminod et Cécile Theumann, Mme Alice Kaeser Moser, Conseillère communale et M. John Gobi, Conseiller communal.

Mot de la Présidente

L'année 2021 a été marquée par un changement de législature entraînant la venue de deux nouveaux membres (Municipalité de Chavannes près Renens et cheffe de service à St Sulpice). Une séance d'information aux nouveaux délégués et aux Conseillers communaux ainsi qu'aux membres des structures d'accueil de jour de notre réseau a eu lieu le 12 octobre avant l'Assemblée générale d'automne. Il a été par ailleurs défini un maximum de 8 délégués par commune par modification de l'art. 13 des statuts de l'Ajesol. La pandémie a accompagné les préoccupations des un.e.s et des autres tout au long de l'année bien qu'elle n'ait pas entraînée comme en 2020 des fermetures de structures. Il y a eu toutefois des épisodes avec petites suspensions d'accueil du fait que les enfants ont été plus touchés par la Covid-19 en fin d'année.

Les barèmes de l'accueil préscolaire et parascolaire ont dû être revisités afin de répondre au cadre normatif du coût maximal de l'accueil autorisé et d'alléger la charge pour les familles à capacité financière « moyenne ». La nouvelle garderie des Pâquis a pu ouvrir ses portes dès la rentrée d'août et remplir avec grand succès les 44 places d'accueil mises à disposition.

L'année a été aussi marquée par l'annonce d'un changement dans le mode de subventionnement de la FAJE pour l'accueil familial de jour (AFJ). Dès 2022 le subventionnement auparavant basé sur 20ct de l'heure facturé aux parents, représentera 8% de la masse salariale. De plus le taux d'encadrement deviendra plus généreux et nous sera profitable. En contrepartie il est demandé aux structures AFJ de revaloriser les conditions salariales des accueillantes.

Enfin l'année 2021 s'inscrit dans une démarche d'augmentation de l'efficacité de l'organisation de l'AJESOL. Pour ce faire un mandat a été donné à la HEIG VD pour étudier le fonctionnement de l'AJESOL. Les rencontres de tous les acteurs ont été réalisées depuis le mois d'août et le résultat final sera rendu début 2022. De plus l'Ajesol a validé l'acquisition de nouveaux programmes informatiques afin de créer un véritable portail clients comprenant la liste d'attente et l'accès aux documents et factures pour les clients. La structure AFJ pourra aussi bénéficier d'un programme en vue d'informatiser le calcul des heures d'accueil et la facturation. Un intranet est en cours de création via le site de l'AJESOL afin de centraliser la documentation utile aux structures d'accueil ainsi qu'aux membres. Un groupe de travail planche sur les possibilités d'amélioration du taux d'occupation de ces dernières.

Activités 2021

Accueil familial de jour :

Il se compose de 32 accueillantes en milieu familial (AMF), qui ont assuré la prise en charge de 194 enfants, ce qui représente un total de 114'696 heures d'accueil durant cette année. La coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance des accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées à leur domicile. Cette année, 29 visites ont été effectuées dont 1 non planifiée. Ces visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau de la qualité de l'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées.

Les bons offerts auprès de la ludothèque, l'abonnement annuel au journal de cuisine ainsi que le matériel de puériculture mis à disposition, ont été appréciés par les accueillantes.

En raison de la situation sanitaire, les cafés contacts, conférence, souper et autres cours planifiés ont dû être annulés. Deux formations sur les thèmes « Relation avec les parents : Comment leur parler » « activités créatrices » ont pu être suivies par les accueillantes.

Comme pour l'ensemble des structures d'accueil collectif, un plan de protection a été élaboré par l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) pour l'accueil familial. L'application de ce plan de protection est particulièrement contraignant pour les accueillantes puisque cela impacte leur domicile et leur famille. Le bon respect de ces mesures a néanmoins permis de préserver une prestation qui a été relativement épargnée par le virus.

Accueil collectif préscolaire :

Le nombre de places offertes dans le réseau passe de 181 à 225 places en raison de l'ouverture de la garderie des Pâquis à Saint-Sulpice au 1^{er} août. Un projet de nouvelle structure préscolaire est actuellement en cours d'élaboration à Ecublens.

Accueil collectif parascolaire :

Le nombre de places offertes en 2021 est passé de 342 à 369 pour l'ensemble du réseau en raison de l'ouverture de 27 places supplémentaires à l'accueil parascolaire à Chavannes-près-Renens (15 places à l'UAPE La Plaine et 12 Places à l'UAPE La Concorde).

Structures du réseau

Accueil familial de jour

Nb accueillantes en milieu familial	32
Nb de places offertes (90 préscolaire + 44 parascolaire)	134

Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	44
Les Pâquis, Saint-Sulpice	44

Accueil parascolaire (nombre de places)

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS Croset-Parc, Ecublens	60
APEMS Coquerellaz, Ecublens	75
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	60
UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	78
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	60

Au total, ce sont 1'153 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2021, répartis comme suit :

- 394 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 565 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 194 enfants en accueil familial.

Perspectives futures

Le comité ose espérer que l'année 2022 sera libérée des contraintes de la pandémie afin de pouvoir se concentrer sur l'implémentation des nouveaux programmes informatiques et la réponse aux recommandations qui seront faites à l'issu du mandat sur l'étude de fonctionnement de l'AJESOL.

Encore une fois, un grand merci aux travailleurs de l'AJESOL qui permettent à notre réseau de s'améliorer toujours et de permettre l'augmentation du nombre de places d'accueil de qualité pour nos trois communes. Merci aussi au comité qui accompagne cette évolution avec enthousiasme et positivité.

Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente:
Pascale Manzini